

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU
CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE LEZ - FONTAINE**

VENDREDI 12 AVRIL 2024

Date de la convocation :

08/04/2024

Date d'affichage :

18/04/2024

NOMBRE DE MEMBRES :

Afférents au Conseil Municipal : 09

En exercice : 09

Qui ont pris part à la délibération : **08**

L'an deux mille vingt-quatre, le douze du mois d'avril à 19 heures, le conseil Municipal de la commune de Lez-Fontaine (Nord) régulièrement convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la salle de réunion de la Mairie sous la Présidence de Monsieur Philippe HANOT, Maire.

Présents : Philippe HANOT, Jacky AMBROZY, Michel BLAUWBLOMME, Jacques DERAIME, Raphaëlle HANOT, Ludovic JOURDAIN, Jeffrey LOUCHÉ, Ignacio SERE

Absent excusé : Chantal CARETTE

Secrétaire de séance : Raphaëlle HANOT

Objet de la Délibération : Vote du budget primitif 2024

Monsieur le Maire demande au conseil municipal de se prononcer sur le budget primitif 2024 :

	DEPENSES	RECETTES
Section de fonctionnement	347 492,46 €	347 492,46 €
Section d'investissement	520 906,75 €	520 906,75 €
TOTAL	868 399,21 €	868 399,21 €

- voté par nature pour la section de fonctionnement ;
- voté par nature pour la section d'investissement,

Après en avoir délibéré, le conseil municipal accepte cette proposition à l'unanimité.

Fait en séance, les jours, mois et an susdits

**Le Maire,
Philippe HANOT**

**La secrétaire de séance,
Raphaëlle HANOT**